N°393 du mercredi 5 juin 2024 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Plus de 100 000 fichiers pédopornographiques retrouvés dans l'ordinateur d'un ancien professeur

Actu page 10

Avant les JO, le breaking fait danser Buchelay



Dossier page 2

La Plaine des sports Grigore Obreja accueillait le Village cultures hip-hop le 15 mai dernier, mettant à l'honneur de nombreuses disciplines comme le freestyle football, le graff, mais surtout le breaking. Plusieurs « bboys » de l'Équipe de France ont même fait parler leur talent, avec l'idée de démocratiser la discipline qui fera ses débuts aux Jeux Olympiques cet été.



Actu page 4

MAGNANVILLE

Projet de prison : le bras de fer se poursuit

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Des eaux usées ont été déversées dans la Seine pendant des semaines **Page 4**

POISSY
Le meilleur croissant d'Île-de-France est Pisciacais **Page 8**

MANTES-LA-JOLIE
« Messieurs Cognet et Diop ont menti ! » **Page 9**

TRIEL-SUR-SEINE
Une prostituée colombienne entre la vie et la mort **Page 10**

FOOTBALL
FC Mantois : les seniors masculins finissent sur une défaite, les filles triomphent **Page 12**

CHANTELOUP-LES-VIGNES
30 ans après, Mathieu Kassovitz revient sur les traces de *la Haine* **Page 14**

LES MUREAUX

Les élèves muriautins sensibilisés aux dangers de la route

Actu page 7



Actu page 6

LIMAY

À la recherche de financements, la Ville accueille la directrice générale de l'ANRU



Actu page 8

POISSY

Envol(S), l'art de faire du lien

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

BUCHELAY

Avant les JO, le breaking fait danser Buchelay

La Plaine des sports Grigore Obreja accueillait le Village cultures hip-hop le 15 mai dernier, mettant à l'honneur de nombreuses disciplines comme le freestyle football, le graff, mais surtout le breaking. Plusieurs « bboys » de l'Équipe de France ont même fait parler leur talent, avec l'idée de démocratiser la discipline qui fera ses débuts aux Jeux Olympiques cet été.

MAXIME MOERLAND

Ils ont gardé le meilleur pour la fin. Alors que l'on s'approche de la fin d'après-midi en ce mercredi 15 mai, voilà que le public de la Plaine des sports Grigor Obreja accueille le clou du spectacle : les « *bboys* » de l'Équipe de France de breaking. « *Vous allez voir des choses vues nulle part ailleurs !* » s'enflamme le speaker plein d'enthousiasme.

Freezes, footwork, airflare, headspin… Ces noms ne vous disent peut-être rien, mais l'exécution de ces figures acrobatiques a provoqué admiration et acclamations de la part des quelques 200 enfants réunis, de 14 h à 18 h, pour cette première édition du village des cultures hip-hop. La Mairie de Buchelay et la Kenlaw Dance Academia ont vu les choses en grand pour célébrer les arts urbains : freestyle football, graff, double dutch étaient de la partie, mais c'est bel et bien le breaking qui était la star de l'événement, à quelques semaines de son intronisation en tant que discipline olympique.

Mêler l'art et le sport

« *Le but était que les jeunes puissent découvrir les différentes disciplines issues de la rue* ». À l'initiative de cette célébration sportive et culturelle, on retrouve Kenlaw, originaire de Mantes-la-Jolie et figure locale du breaking, qui œuvre depuis des années pour la démocratisation et le développement de sa pratique. Pour lui, la voir débarquer aux Jeux Olympiques de Paris est « *une fierté* ». Mieux, « *une consécration* », et « *une opportunité historique pour la culture hip-hop* ».

Vu de l'extérieur, cependant, la légitimité du breaking est largement remise en question. Le président adjoint de la Fédération française de billard Jean-Pierre Guiraud, qui frappait lui aussi à la porte du CIO pour intégrer son sport aux JO, n'y était pas allé de main morte : « *J'accepterais que l'on perde contre le squash, mais contre le breakdance, c'est hallucinant* », lâchait-il dans les colonnes de *L'Équipe*. Pourtant, un tel choix n'a rien d'illogique pour le fondateur de la Kenlaw Dance Academia. « *Le CIO nous a choisi car ça attire la jeunesse*, se défend-il. *On fait partie des sports émergents. Nous, le breaking, on revendiquera toujours que c'est un art. Mais il y a évidemment un aspect sportif avec le côté spectaculaire, la préparation physique qui est très similaire à celle des boxeurs… En fait, ça mêle l'art et le sport, avec des prouesses techniques d'athlète de haut niveau* ».

Ce n'est pas Matéo Latorré qui dira le contraire. À 17 ans, il se targue déjà d'une expérience de 13 ans (!) dans le breaking. « *C'est ma mère qui m'a inscrit quand j'étais tout petit, car je n'arrêtais pas de danser devant la télé dès qu'il y avait un peu de musique* », s'amuse-t-il. Aujourd'hui, Mattéo fait partie de l'Équipe de France, et même s'il ne fera pas partie de la délégation olympique, il se félicite de voir, dans quelques mois, ses comparses performer devant le monde entier depuis la place de la Concorde. « *C'est très important qu'une discipline comme le break soit aux JO, car c'est une discipline d'expression* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

À l'initiative de cette célébration sportive et culturelle, on retrouve Kenlaw, originaire de Mantes-la-Jolie et figure locale du breaking.



LA GAZETTE EN YVELINES

Des enfants venus de tout le Mantois ont pu découvrir l'art urbain sous toutes ses formes.



LA GAZETTE EN YVELINES

Matéo, « *bboy* » de l'Équipe de France, a commencé le breaking… à 13 ans !

Le sport, un enjeu politique à Buchelay

Au sein de la discipline, l'effet JO se fait d'ailleurs déjà ressentir depuis de nombreux mois. « *Il y a énormément d'enfants qui se lancent depuis l'année dernière, et à partir de septembre, ça va exploser* », assure Kenlaw. Le label *Terres de Jeux 2024*, qui valorise les collectivités territoriales œuvrant pour la pratique du sport, n'y est pas étranger.

La commune de Buchelay fait justement partie de ce dispositif, et a même été récompensée pour son engagement sportif : le 13 octobre dernier, elle remportait le trophée de la commune rurale la plus sportive du département, décerné par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines. « *Une fierté* » pour Madické Kamara, directeur du service des sports de la Ville. « *On essaie de développer au maximum le sport sur la commune, c'est un vrai enjeu de la politique bucheloise*, assure-t-il. *On est quand même l'une des seules villes du 78 à avoir fait un partenariat avec une équipe olympique de judo, celle du Sénégal. Les sélectionnés pour les JO s'entraînent ici, car on est centre de préparation pour les Jeux* ».

Le maire Stéphane Tremblay, qui a passé une tête à la Plaine des sports pour saluer les athlètes en fin de journée, est plus que satisfait de l'implication de sa commune pour le développement de la pratique sportive, en particulier auprès des enfants buchelois. « *Un événement sur ce format là, c'est une première. C'est une manière d'amener les jeunes vers le sport, car pour le coup, le breaking, c'est très sportif. Dès qu'on peut promouvoir le sport, la culture et tout ce qui ouvre l'esprit, on est là* ».

Buchelay n'en est pas à son coup d'essai avec la discipline : l'Urban camp breaking propose chaque année des battles réunissant des « *bboys* » et « *bgirls* » des quatre coins du pays. La quatrième édition se tiendra d'ailleurs au mois d'octobre prochain, toujours à la Plaine des sports Grigore Obreja. Mais avant cela, Kenlaw donne rendez-vous aux yvelinois ce jeudi 6 juin : le King of breakers mettra aux prises des équipes venues de Belgique, d'Italie, d'Espagne et même de Russie au Chesnay-Rocquencourt. On compte cependant sur le crew « *1er avertissement* » pour porter haut les couleurs yvelinoises. ■

Le breaking aux JO, comment ça marche ?

Lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, la compétition de breaking sera composée de deux épreuves, une masculine et une féminine. Elles verront respectivement 16 « *bboys* » et 16 « *bgirls* » s'affronter dans des battles spectaculaires, en 1vs1. Les athlètes enchaîneront les « *powermoves* » comme les coupoles, les six-step ou encore les freezes en s'adaptant et en improvisant sur le son du DJ pour s'adjuger les votes des juges, et remporter le premier titre olympique de breaking. « *On est dans les favoris*, assure Kenlaw quant aux chances de médailles françaises. *Laquelle, je ne saurais pas le dire. On a des danseurs comme Danny Dan qui sont déjà qualifiés. On a clairement une chance, face à des nations comme le Japon, les États-Unis, la Corée du Sud et la Russie qui vont se disputer la médaille d'or* ». Rendez-vous les 9 et 10 août !

Du 1er juin au 31 juillet 2024,
vous avez tout intérêt à devenir propriétaire avec nous.

« PRO PRO PRO PROPRIO !!! »

C'est le moment d'acheter !

Empruntez jusqu'à
180 000 € à 0%
grâce au nouveau
Prêt à Taux 0% (1)

GAGNEZ EN CAPACITÉ D'ACHAT GRÂCE À NOS OFFRES EXCLUSIVES :

Vos intérêts OFFERTS jusqu'à **50 000 €** empruntés (2)

+

Vos frais de notaire OFFERTS (3)

ICI simulez votre nouvelle capacité d'emprunt

Vivre en Île-de-France. Découvrez nos belles adresses près de chez vous :



LE BLANC-MESNIL



COULOMMIERS



SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES



VIGNEUX-SUR-SEINE

GROUPE Edouard Denis
ÎLE-DE-FRANCE

edouarddenis-immobilier.com

01 46 27 27 77

(1) Nouveau Prêt à taux Zéro : D'après la loi de finances pour 2024, votée le 16 décembre 2023, selon le décret relatif aux prêts à taux zéro pour financer la primo-accession à la propriété (PTZ) paru au Journal Officiel du 2 avril 2024. Prêt à Taux 0% octroyé pour l'achat en résidence principale d'un appartement neuf en zone tendue ou d'un logement ancien avec travaux en zone détendue, sous conditions. Le Prêt à Taux 0% est réservé d'une part aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour la durée du remboursement. Empruntez jusqu'à 180 000 € à 0% grâce au nouveau Prêt à Taux Zéro : Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale d'un montant de 380 000 € avec 15 000 € d'apport (hors frais de notaire et de prêt), par un couple, primo accédant avec 3 personnes à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2022 était de 50 000 €, bénéficiant d'un PTZ+. Financement réalisé grâce à un prêt amortissable à taux fixe d'un montant de 198 569 €, d'une durée de 25 ans, prêt amortissable à taux fixe pendant toute sa durée, mensualités de 1 559,28 € pendant 8 ans, puis 559,28 € pendant 15 ans, puis 1 619,28 € pendant 2 ans (hors assurance), TAEG 4,87% et Coût total 130 431,46 € intérêts et assurances inclus ; d'un PTZ+ d'un montant de 180 000 €, prêt amortissable à taux fixe, mensualités de 1 000 € pendant 15 ans (hors assurance), TAEG 0,64% et Coût total 20 481,99 € intérêts et assurances inclus ; l'ensemble pour une mensualité initiale de 779,80 € sur 2 ans, puis une mensualité globale lissée de 1 685,46 € pendant 25 ans (assurance inclus). La cotisation d'assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour le prêt amortissable et pour le PTZ+ est de 0,20% l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 %. Simulation faite sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 15/05/2024 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucune façon une offre commerciale ou publicitaire de financement et n'a aucune valeur contractuelle.

(2) L'offre « Vos intérêts offerts jusqu'à 50 000 € empruntés » consiste en la prise en charge par le Groupe Edouard Denis d'une partie des intérêts d'emprunt que devrait normalement supporter le client en souscrivant un prêt. Le taux d'intérêt moyen constaté à ce jour pour un prêt entre 20 000 € et 50 000 € sur 10 ans est de 3,85% hors assurance (ARTEMIS, COBSP n° ORIAS 09 050 499 – RCS Paris 512 444 282) appliqué au montant emprunté en fonction de la typologie du logement, à savoir : prise en charge de 5 000 € d'intérêts pour un emprunt de 20 000 € s'agissant d'un studio/T1, prise en charge de 6 000 € d'intérêts pour un emprunt 30 000 € s'agissant d'un 2 pièces, prise en charge de 9 000 € d'intérêts pour un emprunt de 40 000 € s'agissant d'un 3 pièces, ou prise en charge de 11 000 € d'intérêts pour un emprunt de 50 000 € s'agissant d'un 4, 5 ou 6 pièces.

(3) Frais de notaire offerts : Les frais de notaire correspondent à la rémunération du notaire et aux débours, à l'exclusion de tous impôts et taxes dont les droits d'enregistrement qui seront à la charge de l'acquéreur. Les frais de notaire ne comprennent pas les frais de financement et de garanties, ni les frais liés à l'établissement du règlement de copropriété ou le cas échéant des statuts de l'Association syndicale libre ou du cahier des charges devant être versés par l'acquéreur au jour de la signature de l'acte authentique de vente.

Les offres « Vos intérêts offerts jusqu'à 50 000 € empruntés» (2) et « Frais de notaire offerts » (3), sont uniquement valables en cas de signature entre le 1er juin 2024 et le 31 juillet 2024 d'un contrat de réservation ou d'une promesse de vente portant sur un bien immobilier neuf (hors co-promotion) vendu par une société détenue à 100% par le groupe Edouard Denis et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation ou à la promesse de vente. Certains programmes en dispositifs spécifiques (loi Monuments Historiques, loi Malraux, dispositifs de réhabilitation, nue-propriété, résidences d'étudiants et résidences services sénior, ...) sont exclus de cette offre. Les offres « Vos intérêts offerts jusqu'à 50 000 € empruntés » (2) et « Frais de notaire offerts » (3) sont cumulables entre-elles, mais non cumulables avec d'autres offres en cours. Liste des programmes éligibles disponible sur www.edouarddenis-immobilier.com. Dans la limite des stocks disponibles. Crédit photo : iStock - Perspectives : Mag Arhitektura - Geru Architecte - Hive&Co. EDOUARD DENIS TRANSACTIONS - SARL RCS LILLE METROPOLE 829 434 661. Réalisation Agence Homère. Mai 2024.

MAGNANVILLE

Projet de prison : le bras de fer se poursuit

La réunion publique organisée par la Ville le 31 mai a rassemblé plus de 500 personnes au gymnase Marie-Amélie-le-Fur. Surtout, elle a démontré l'union sacrée face au projet du futur établissement pénitentiaire. Maires, députés, sénateurs, tous seront présents afin de faire flancher l'Etat.

AURELIEN BAYARD

L'endroit est bien choisi pour l'occasion. Michel Lebouc n'a pas privatisé de salle pour sa réunion publique du 31 mai, cependant l'organiser dans le gymnase Marie-Amélie-Le-Fur n'est pas le fruit du hasard. Celui-ci jouxte le lycée Senghor, qui devrait devenir voisin du futur établissement pénitentiaire.

En dehors des habitants – venus de tout le Mantois - c'est surtout le nombre d'élus qui saute aux yeux. Une véritable rangée d'écharpes tricolores. Député, sénateurs, maires, conseillers municipaux, tous avaient donc marqué d'une croix blanche la date de cet événement. « *Il ne manque que la plus grande ville du Mantois ainsi que des députés de la majorité* » déplore un Michel Lebouc, micro à la main et dont l'image était retransmise grâce à un vidéoprojecteur HD. Mais ces absences ne démontent pas l'atmosphère d'union sacrée qui règne dans la salle. Les trois tables rondes qui se succèderont en seront la plus belle des preuves.

Sophie Primas, la sénatrice LR des Yvelines, se place à côté de Benjamin Lucas, député NUPES de la 8ème circonscription. « *Pourtant, nous ne sommes pas du même bord politique* » lance l'ancien premier secrétaire de Génération.s, « *pas encore mais tu peux venir garnir nos rangs* » réplique alors la vice-présidente du Sénat. Par ailleurs, elle concède sans mal que sa présence dénote avec le positionnement habituel de son parti. « *Nous souhaitons la création de prisons mais il faut de la concertation* » martèle-t-elle. La sénatrice prend comme exemple le centre pénitentiaire de Caen-Ifs (Calvados), mis en service le 3 décembre 2023. Il se trouve au fin fond d'une friche industrielle, tout le contraire du site choisi par l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice) à Magnanville. Alors qu'elle disposait de plus d'une trentaine de choix, elle s'est tournée vers le lieu se trouvant à quelques encâblures du lycée Senghor et des habitations.



LA GAZETTE EN YVELINES

Plus de 500 personnes s'étaient rassemblées au gymnase Marie-Amélie-le-Fur pour en savoir plus sur les moyens de contestation du projet d'établissement pénitentiaire.

« *Prison rime avec sécurité mais cela n'amènera pas plus de sérénité*, rappelle une des personnes présente dans le public, *il n'y a qu'à voir les différents catapultages autour de la prison de Bois d'Arcy* ». Stanislas, Magnanvillois depuis 2019, lui emboîte le pas : « *J'habitais auparavant à Nancy, et l'arrivée de la prison coïncide avec plusieurs vols et une baisse de la valeur immobilière des logements aux alentours.* » Les participants se questionnent : est-ce que l'APIJ a bien réfléchi ? « *Malheureusement oui*, regrette Sami Damergy, *mais si elle devait appliquer son cahier des charges, le site magnanvillois serait retoqué, rejoignant toutes les autres propositions* ». Sophie Primas ne décolère pas et ose même une comparaison avec le 49-3. « *Et nous, qu'est-ce que nous pouvons faire ?* » demandent alors des lycéennes, principales concernées par l'arrivée éventuelle de l'établissement pénitentiaire. Les politiques les enjoignent alors à manifester pour que toutes les voix soient entendues. D'ailleurs, Emmanuelle Baron, avocate au cabinet SEBAN, conseille d'utiliser les futures réunions publiques prévues par l'Etat : « *Si le rapporteur de l'enquête publique émet un avis défavorable grâce à vos contributions, alors peut-être…* » Enfin, les élus locaux ont lancé une invitation au Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti pour qu'il puisse constater le rejet net de son projet. ■

EN BREF

YVELINES

LNPN : Un conseil des maires pour dire non au projet

Les maires de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise se sont réunis autour de la Présidente de la Région, Valérie Pécresse, afin de lancer un « mouvement de résistance » contre le projet de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

« *Un projet dévastateur pour le territoire* ». C'est par ces termes que la communauté urbaine Grand paris Seine et Oise (GPSEO) évoque le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie, qui doit permettre au Havre de rallier Paris en 1 h 30… en ignorant purement et simplement tout arrêt en Vallée de Seine.

Une conférence des maires s'est tenue le jeudi 30 mai dernier, en présence de la Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse, pour lancer « *un mouvement de résistance* » contre la réalisation du projet et l'obstination des élus normands à empêcher les trains de s'arrêter au sein du territoire. Un collectif d'élus pourrait même voir le jour pour donner plus de poids à la résistance locale. ■

EN BREF

YVELINES

Laurent Richard, conseiller départemental et maire de Maule, est décédé

Triste nouvelle le 28 mai, le maire de Maule et conseiller départemental délégué à la Santé Laurent Richard est décédé à l'âge de 69 ans. Ses confrères politiques lui ont rendu hommage.

Maire de Maule depuis 2008 et conseiller départemental – où il était délégué à la Santé - depuis 2011, Laurent Richard est décédé à l'âge de 69 ans le 28 mai. D'après les informations du *Parisien*, celui-ci combattait depuis plusieurs mois un cancer. Par ailleurs, c'était un ancien cadre dans la finance et père de trois enfants.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Âgé de 69 ans, Laurent Richard, maire de Maule et conseiller départemental, est décédé à la suite d'une longue maladie.

Pierre Bédier, le président du Département, a immédiatement réagi sur ses différents réseaux sociaux : « *Vive émotion et infinie tristesse à l'annonce du décès de Laurent Richard, Profondément humain et chaleureux, homme de dossier autant que de terrain, Laurent Richard sut impulser les nombreuses initiatives en faveur du bien-être des Yvelinois.* »

Un registre de condoléances mis en place

La Ville de Maule a annoncé sur son site internet qu'elle allait mettre en place un registre de condoléances au sein de son hôtel de ville. De plus, les drapeaux sont restés en berne jusqu'aux funérailles de Laurent Richard qui se sont déroulées le 31 mai. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des eaux usées ont été déversées dans la Seine pendant des semaines

Suite à un dysfonctionnement dans les installations de Suez à Conflans-Sainte-Honorine, 500 000 m³ d'eaux usées se sont retrouvés dans le fleuve, selon les informations de *BFM TV*.

Et si le hashtag #JeChieDansLaSeineLe23Juin, largement relayé sur X (ex-Twitter) avec les JO dans le viseur, était prémonitoire ? En raison d'un problème au niveau d'un système de pompage à Conflans-Sainte-Honorine, 500 000 mètres cubes d'eaux usées (soit 50 millions de litres) ont été déversés dans la Seine dans le courant du mois de mai, rapporte *BFM TV*.

« *À la suite du constat de déversements d'eaux usées dans la Seine pendant plusieurs jours au début du mois de mai, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine a déposé plainte contre X hier au regard de la pollution causée par ces déversements* », a déclaré le maire Laurent Brosse la semaine dernière.

Des pompes installées temporairement au poste de relevage du Pointil ont permis de contrôler la situation. Si le déversement a bien pris fin, l'identification de la cause de cette pollution d'ampleur « *n'est pas encore arrêtée* », précise l'édile, et « *fait l'objet d'investigations en lien avec les services de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise* ». On n'aimerait pas être à la place de ceux qui préparent leur plongeon dans le fleuve, le 23 juin prochain. ■



@LAURENTBROSSE

Des pompes installées temporairement au poste de relevage du Pointil ont permis de contrôler la situationn bien que l'identification de la cause de cette pollution ne soit « *pas encore arrêtée* », précise le maire Laurent Brosse.

ORGEVAL

Don de sang : La Ville labellisée

La commune d'Orgeval fait partie des 29 communes nouvellement labellisées pour leurs initiatives en faveur du don du sang par l'EFS, avec l'obtention d'un trophée niveau « *or* ».

C'est dans le cadre du salon de l'Association des Maires d'Île-de-France que l'Établissement Français du Sang a organisé, le 29 mai au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, sa 14ème cérémonie de remise des labels. Et parmi les 29 nouveaux lauréats, on compte une commune de la Vallée de Seine : c'est bien la Ville d'Orgeval qui a été récompensée pour son engagement, avec un trophée niveau « *or* ».

166 communes labellisées dans la Région

La commune rejoint ainsi les 166 villes de la Région déjà labellisées pour sa toute première participation. « *Un grand bravo aux nombreux Orgevalais qui ont su se mobiliser et qui ont largement contribué à l'obtention de ce titre grâce à leurs nombreux dons* » a réagi la municipalité sur ses réseaux sociaux. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Les Mantais se mobilisent contre le massacre à Rafah

Ils étaient 200 devant l'hôtel de Ville de Mantes-la-Jolie, le jeudi 30 mai au soir, drapeaux palestiniens au vent. Puis rebelote le dimanche, avec un cortège encore plus conséquent, entre la mairie de Mantes-la-Ville et sa voisine : les habitants du Mantois ont montré leur soutien à la Palestine de fort belle manière, la semaine dernière, quelques jours après les attaques meurtrières perpétrées du côté de Rafah. Avec une pensée, également, pour les victimes du conflit ébranlant la Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs semaines. ■

MANTES-LA-JOLIE

Changement de prestataire pour la gestion du stationnement

À compter du 3 juin, Indigo remplacera Interparking pour la gestion des parkings. Une baisse des tarifs horaires est à prévoir.

Un changement important dans la gestion du stationnement à Mantes-la-Jolie intervient à compter du 3 juin 2024. Indigo remplacera Interparking en tant que gestionnaire des parkings, tout en maintenant l'offre de stationnement actuelle. À compter du 1er juin 2024, de nouveaux tarifs seront en vigueur pour les parkings Brieussel, Cœur de Mantes, Normandie, Marché et Vieux Pilori.

Les principales évolutions tarifaires sont les suivantes : 1,40 euro/heure pour les deux premières heures de stationnement, puis demi-tarif (0,70 euro/heure) au-delà de deux heures, avec un plafond de 7 euros par jour, afin d'inciter à l'utilisation des parkings pour le stationnement de moyenne durée. La gratuité de 30 minutes sera toujours présente. Par ailleurs, un tarif d'abonnement est fixé à 70 euros/mois, et à 35 euros/mois pour les résidents et les commerçants du centre-ville. ■

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier responsable, humain, intégré localement, au service de la ville et pensé pour la qualité de vie.



Pitch immo
UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123 Service & appel gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - ibiza - Novembre 2021

LIMAY

À la recherche de financements, la Ville accueille la directrice générale de l'ANRU

Les élus limayens ont présenté le projet de renouvellement urbain de la commune à Anne-Claire Mialot, lors d'une visite à travers les quartiers Village, Hautes Meunières et La Source le 23 mai. L'occasion pour le maire Djamel Nedjar de rappeler les difficultés que rencontrent les villes moyennes pour trouver des financements.

MAXIME MOERLAND

« *Le message que je souhaitais faire passer, c'est que Limay n'a certes pas la même réputation que d'autres grandes villes comme Mantes-la-Jolie, Les Mureaux ou Chanteloup, mais qu'on a aussi des préoccupations qui nécessitent un accompagnement de l'État* ». Djamel Nedjar attendait de pied ferme cette visite. Elle a enfin eu lieu le jeudi 23 mai. La directrice générale de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), Anne-Claire Mialot, s'est rendue à Limay aux côtés de Jean-Louis Amat, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, et de Pascal Courtade, Préfet délégué à l'égalité des chances, pour faire un point d'étape dans les projets de désenclavement et de réhabilitation des quartiers Village, Hautes Meunières, Champarts/La Chasse et La Source.



LA GAZETTE EN YVELINES

Avant sa visite à Limay, la directrice générale de l'ANRU a passé une tête du côté de Mantes-la-Jolie.

Ceux-ci concernent en effet 3 500 habitants sur les plus de 1 600 que comptent au sein de la commune, à travers la modernisation du parc social construit dans les années 80 et 90, et qui montrait de francs signaux de faiblesse. Le projet, piloté par Grand Paris Seine et Oise en lien avec la ville de Limay et les bailleurs sociaux Logirep et Emmaüs Habitat, s'inscrit dans le Nouveau programme national de Renouvellement urbain (NPNRU). Les objectifs ? Des logements plus confortables et plus économiques, un stationnement réorganisé, et des résidences aérées et reconnectées à la ville.

Outre ce point sur des travaux en bonne voie, le maire de Limay souhaitait attirer l'attention de l'ANRU sur un autre point qu'il érige en priorité numéro 1 : l'éducation, via le projet de nouveau groupe scolaire Jean Zay dans le quartier des Hautes Meunières, et celui de la réhabilitation du groupe scolaire Jean Macé. « *La priorité, c'est à la fois de présenter les choses qui avancent, et à la fois d'alerter sur les besoins de financements supplémentaires sur les écoles, car l'éducation est un des piliers de notre action municipale*, martèle Djamel Nedjar. *Il faut que les conditions d'apprentissage soient les meilleures pour nos enfants* ».

Car les réhabilitations des groupes scolaires ont un coût : 25 millions d'euros, dont 10 millions de restes à charge pour la Mairie. D'où le besoin vital d'aides financières. « *Il nous manque un peu plus d'1 million d'euros pour faire Jean Zay, et a peu près 2,5 millions pour faire Jean Macé* », a glissé le maire à l'oreille d'Anne-Claire Mialot. « *Aujourd'hui, on a terminé les allocations, on n'attribue plus de crédits supplémentaires,* lui a avoué la directrice générale de l'ANRU. *Peut-être qu'on en aura en 2025* ». Djamel Nedjar se veut toutefois optimiste : « *Elle a bien en tête nos demandes, on verra comment les choses aboutiront* ». ■

EN BREF

LIMAY

Un festival pour célébrer la biodiversité

La librairie La Nouvelle Réserve accueille, du mercredi 26 au samedi 29 juin, le *Festival de la biodiversité* de Limay, avec une multitude d'activités et de rencontres pour les amoureux de la nature.

Conférences, lectures, exposition, concert… La biodiversité et l'environnement seront mis à l'honneur sous différentes formes artistiques et culturelles, du mercredi 26 au samedi 29 juin à Limay. C'est plus précisément à la librairie La Nouvelle réserve que se déroulera le *Festival de la biodiversité*, avec un programme particulièrement fleuve le dernier jour de l'événement. Outre les ateliers pour petits et grands qui émailleront la journée, on retrouvera une conférence d'Emmanuel Delannoy autour de son essai « *Permaéconomie* », mais aussi de Géraldine Audrerie pour son ouvrage « *Aventures animales* », et d'Allain Bougrain-Dubourg autour de son « *Dictionnaire amoureux des oiseaux* ». Une projection du film « *Les Algues Vertes* » concluera le festival à 19 h 45, en partenariat avec l'association Les Biocoopains. Pour retrouver le programme complet, rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-limay.fr). ■

INDISCRETS

« *Après un campement de Roms et des installations irrégulières de gens du voyage, l'Île-de-loisirs du Val de Seine reçoit désormais la visite d'un…cirque illégal* ». Le maire de Verneuil-sur-Seine Fabien Aufrechter s'est étonné de l'installation d'un cirque avec des animaux sauvages, à la fin du mois de mai sur l'île de loisirs du Val de Seine, et de l'absence de concertation avec le conseil municipal à ce sujet. « *La procédure est pourtant simple : l'entreprise ou la compagnie de cirque doit adresser à la commune, au minimum deux mois avant sa première représentation, une demande d'installation complète et précise* » a-t-il ajouté dans un communiqué, rappelant son engagement pour le développement des arts circassiens via l'association « *cirques des villes cirques des champs* », et plus globalement pour la protection animale. Si l'élu a décidé d'interdire l'installation et l'exploitation du cirque sur le territoire de la commune, il n'aura pas gain de cause : le cirque va bien rester jusqu'au 9 juin comme le stipule le contrat signé avec la présidente de l'Île de loisirs. ■

« *Le mansplaining : démonstration* ». Le député de la 8ème circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas, n'a pas raté l'occasion de se payer le Premier Ministre Gabriel Attal, après que ce dernier se soit incrusté dans l'auditorium de la Maison de la radio, le lundi 3 juin, pour défendre la candidature de la tête de liste Renaissance aux Européennes, Valérie Hayer. « *Ce gouvernement rêve tellement du retour à l'ORTF que le Premier ministre s'introduit dans une émission à laquelle il n'était pas invité*, a-t-il ajouté sur le réseau social X (ex-Twitter). *Et ce quelques jours avant que le Président de la République réquisitionne deux JT à quelques heures d'une fin de campagne. Démocratie ?* » ■

La dalle du Val-Fourré est-elle composée à 94 % d'hommes ? C'est en tout cas ce que souligne une étude commandée par la municipalité de Mantes-la-Jolie auprès de l'établissement public foncier d'Île-de-France (Epfif), qui met en avant « *une présence très masculine sur les terrasses de café et aux entrées de la dalle* » et « *des groupes répartis dans l'espace public de manière visible et exclusive* ».

Pour le *Mantois Insoumis*, cette initiative n'est autre qu'une « *tentative de stigmatisation* » des quartiers populaires qui, au-delà de questionner sur la présence de la femme dans l'espace public des quartiers, « *cache en réalité une rhétorique discriminatoire et alimentée par des idées réactionnaires* ». Le groupe va plus loin en évoquant le fait que cette étude serve à « *justifier des décisions politiques concernant le développement urbain, comme le devenir du centre commercial Mantes 2* ». ■

EN BREF

YVELINES

Formez vous aux gestes qui sauvent à la caserne de pompiers de Poissy

L'Union départementale des sapeurs-pompiers des Yvelines organise les 22 et 29 juin une formation aux gestes qui sauvent à la caserne de Poissy. Les personnes au moins âgées de 10 ans peuvent s'inscrire.

Que faire face à un arrêt cardiaque, la perte de connaissance, l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes ? L'Union départementale des sapeurs-pompiers des Yvelines (UDSPY) organise au sein de la caserne de Poissy une formation aux gestes qui sauvent. Il s'agit de la formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). Elle se tiendra les 22 et le 29 juin. Durant cette journée, dans un groupe composé de 4 à 10 personnes, un formateur vous apprendra à comment réagir grâce à des mises en pratique et des cas concrets.

Pour vous inscrire, il vous faudra aller sur le site de l'UDSPY, à la section « *nos formations* ». Le tarif est de 60 euros. Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez composer le 01 30 62 05 68 ou écrire à pompiers@udspy.fr. A l'issue de cette formation, le diplôme d'état de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) vous sera délivré. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Massage cardiaque, mise en position latérale de sécurité, les rudiments aux gestes qui sauvent vous seront prodigués les 22 et 29 juin.

LES MUREAUX

Les élèves muriautins sensibilisés aux dangers de la route

Le centre-ville des Mureaux a accueilli, les mardi 28 et mercredi 29 mai, un « *village de la sécurité routière* » doté de nombreuses animations à destination des élèves de la commune.

MAXIME MOERLAND

Ce ne sont pas les quelques gouttes de pluie ayant émaillé la cité muriautine, la semaine dernière, qui allaient refroidir les ardeurs des jeunes de la commune au moment de franchir le seuil du Village de la sécurité routière, mardi et mercredi derniers. C'est en effet avec un enthousiasme certain que les quelques centaines d'écoliers des Mureaux ont circulé de stand en stand lors de l'événement organisé dans le centre-ville. Voiture-tonneau, quiz sur la sécurité routière, parcours de trottinettes, simulateurs ou encore lunettes radar et test des motos des forces de l'ordre les attendaient pour deux journées qui, à travers leur côté ludique, avaient un objectif bien clair : sensibiliser les jeunes à la sécurité routière.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une réussite pour l'événement qui s'inscrit dans une politique plus globale pour la Ville.

« *Ça a été un grand moment, les élèves étaient ravis*, se félicite Bruno Le Guillou, adjoint au maire chargé de la tranquilité publique, de la vie quotidienne et de la circulation. *C'est vraiment un événement pour les scolaires, à la fois les primaires et les collégiens. Car parfois, pour faire passer des messages, même aux parents, c'est plus efficace à travers les enfants* ».

Le point d'orgue de ces deux jours ? L'atelier crash-test du mercredi après-midi, durant lequel les enfants ont pu être témoins de collisions à pleine vitesse, lors de reconstitutions réalisées par des cascadeurs professionnels. « *En plus des collégiens ce mercredi, on a réussi à accueillir toutes les écoles dans la journée de mardi, soit à peu près 900 enfants, malgré le mauvais temps* » s'enthousiasme Bruno le Guillou.


LA GAZETTE EN YVELINES

Le point d'orgue de ces deux jours ? L'atelier crash-test du mercredi après-midi.

Une réussite pour l'événement qui s'inscrit dans une politique plus globale pour la Ville : le 24 janvier dernier, un *Forum de la sécurité routière* était organisé pour le seniors à l'espace des habitants à destination des seniors. Car les dangers de la route sont bel et bien l'affaire de tous. ■

EN BREF

BUCHELAY

Les trottinettes et vélos en libre-service ont débarqué

Le service de vélos et trottinettes électriques de Tier Mobility s'étend désormais à Buchelay, portant à 12 le nombre de communes bénéficiant des mobilités douces en libre-service au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Au tour de Buchelay ! La ville du Mantois est la petite dernière à se doter des vélos et trottinettes électriques en libre-service, mises en place depuis un an sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise par l'opérateur Tier Mobility.

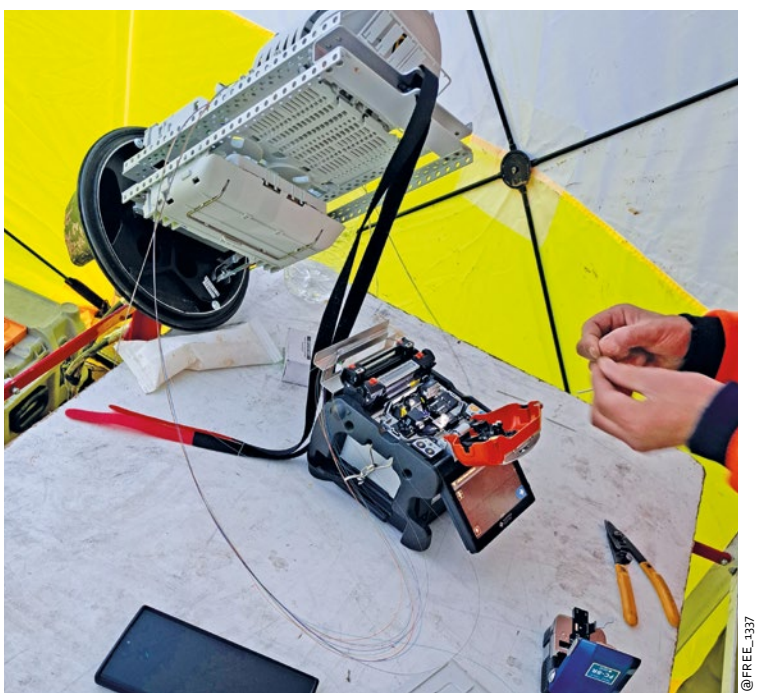
Au total, 1550 engins sont disponibles à la location, pour des trajets courts au sein des trois pôles urbains. Pour en bénéficier, il suffit de télécharger l'application Tier sur son smartphone, d'enregistrer ses coordonnées avec sa carte d'identité et sa carte bancaire, puis de déverrouiller le véhicule après avoir choisi la tarification. 14 stations de stationnements sont disséminées au sein de la commune bucheloise, afin d'éviter que les appareils ne soient abandonnés sur la voie publique. ■

EN BREF

YVELINES

Une nouvelle panne Free agace les abonnés

Les fortes précipitations du week-end ont provoqué une nouvelle panne générale du réseau de l'opérateur Free dans les Yvelines, laissant de nombreux habitants sans connexion.


@FREE_1337

Une énième panne qui n'a pas manqué de faire réagir des abonnés décidément très remontés, après les nombreuses déconnexions survenues ces derniers mois.

Décidément, le mauvais temps aura bien gâché la semaine des Yvelinois. Au-delà du temps maussade auquel on s'est tous habitué, les abonnées au réseau Free du département ont également eu la mauvaise surprise de se retrouver sans connexion internet, le jeudi 30 mai. La raison ? L'inondation d'un nœud de raccordement optique provoquée par des fortes précipitations, du côté de Gambais.

Mais ce n'est pas tout : les travaux du Grand Paris ont également provoqué l'arrachement de faisceaux de fibre dans la journée de jeudi, à en croire l'opérateur. Une énième panne qui n'a pas manqué de faire réagir des abonnés décidément très remontés, après les nombreuses déconnexions survenues ces derniers mois. Heureusement pour les abonnés coupés d'internet, les réparations ont pu être réalisées rapidement, avec un rétablissement du réseau progressif dans la soirée du vendredi 31 mai. Quitte à ne pas avoir de beau temps, les Yvelinois ont donc pu profiter d'un week-end à la maison avec leur connexion rétablie. ■

ANDRESY

Ils parcourent 700 kilomètres jusqu'en Allemagne... à vélo !

Le comité de jumelage de la commune d'Andrésy, accompagné du club local Andrésy Cyclo, ont rallié l'Allemagne et la commune jumelle de Haren la semaine dernière, lors d'un périple de 700 kilomètres à vélo.

La municipalité d'Andrésy a appelé ça le *Freundschaftradtour*. *Le Tour de l'amitié à vélo*, pour ceux n'ayant pas choisi allemand en LV2. Il y a deux semaines de cela, le comité de jumelage de la commune et le club Andrésy Cyclo ont enfourché leur vélo et ont relevé un défi de taille : parcourir 700 kilomètres à bicyclette pour rallier l'Allemagne et la ville d'Haren, jumelée avec Andrésy. Dans leurs bagages, des produits locaux qu'ils ont offert à leurs homologues allemands à leur arrivée, après leur long périple qui a pris fin la semaine dernière. « *Ce Tour de l'amitié à vélo ainsi que ce présent illustrent les relations chaleureuses avec nos partenaires étrangers* », s'est félicité le maire Lionel Wastl. ■


VILLE D'ANDRESY

Bouteilles de vin et de Noyau de Poissy, pots de miel issu des ruches municipales... Les cyclistes andrésiens ne sont pas partis en Allemagne les mains vides.

POISSY

Envol(S), l'art de faire du lien

Depuis mars, les statues de Dédale et Icare ornent le parc du futur éco-quartier Rouget de l'Isle. Fruit d'un travail commun entre les détenus de la maison centrale de Poissy et des élèves du lycée Le Corbusier, elles doivent être le symbole d'une société inclusive. Leur inauguration officielle a eu lieu le 30 mai.

AURELIEN BAYARD

Quand Marie-Odile Foucras obtient un lot dans le futur éco-quartier Rouget de l'Isle à Poissy, en plus des bâtiments qu'elle et son équipe d'architectes doivent dessiner, elle désire ajouter une œuvre d'art. Mais pas n'importe laquelle. « *Il fallait y croire quand j'ai déambulé dans plusieurs bureaux en annonçant que je voulais réaliser un projet avec la maison centrale* » raconte la directrice d'agence d'architecture lors de l'inauguration officielle des sculptures de Dédale et Icare le 30 mai. Son principal souhait, accorder une deuxième chance au père et son fils - dont l'histoire tragique est narrée dans la mythologie grecque – afin qu'ils soient le symbole d'une union : « *Je veux qu'Envol(s) devienne un pont entre la coupure de la prison et le retour à la vie en société. Ainsi ce quartier sera un sanctuaire n'oubliant personne.* »

L'union a bel et bien été le maître-mot pour concevoir ces œuvres d'art. Durant deux ans, les étudiants en 3ème année des métiers d'art et du design du lycée Le Corbusier de Poissy et les détenus de la prison pisciacaise se sont concertés afin de les créer. Cependant, avant toute chose, il a fallu briser la glace. « *Beaucoup se sont demandés pourquoi des jeunes s'intéressaient à eux* » rappelle Mélanie Flament la directrice pénitentiaire d'insertion et probation au sein du SPIP 78. En revanche, aucun problème pour attirer des volontaires, sur les 8 requis, plus d'une dizaine avaient manifesté leur intérêt.

Toutefois, la logistique fut complexe. Pour communiquer, futurs artistes et prisonniers ont dû le faire par capsule vidéo interposée. « *C'était frustrant* » concède Jules, un des étudiants, « *mais on ne s'attendait pas avoir de tels échanges* » ajoute sa camarade Shana. Ensemble, ils ont ainsi esquissé une douzaine de maquettes avant que le sculpteur Emmanuel Michel ne tranche. L'inauguration a permis à tout ce petit monde de se retrouver et enfin discuter de vive voix. « *C'était puissant et très émouvant* » relate Shana.

Le sens du détail

Le corps de Dédale a été réalisé à la maison centrale tandis que celui d'Icare au lycée, puis ils ont été intervertis pour que chacun s'approprie les œuvres. Ainsi, en guise de signature, les participants ont gravé de multiples références sur les plumes de Dédale et Icare. Des dessins, des initiales, des prénoms comme Catherine, René et… Idiss. Marie-Odile Foucras avait demandé à Robert Badinter s'il pouvait glisser un petit mot. Après réflexion, l'homme qui a permis l'abolition de la peine de mort a donc apposé le patronyme de son aïeule, à laquelle il avait déjà dédié un livre.

Aucun chiffre n'a circulé pour la réalisation de ces deux sculptures, présentes grâce à de généreux donateurs. Si Marie-Odile Foucras a exprimé durant son discours toute la difficulté de trouver les financements, Emmanuel Michel n'y est pas allé avec le dos de la cuillère : « *J'aperçois certaines personnes qui ont poliment refusé mais qui ont bien l'air satisfait du résultat.* » Après cette pique assassine, l'artiste n'a qu'une hâte : que des amoureux se bécotent à l'ombre de Dédale et Icare. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Présentes depuis mars, les sculptures de Dédale et Icare sont le fruit d'un travail de coopération entre des élèves du lycée le Corbusier de Poissy et la maison centrale.

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les candidatures pour devenir conseiller de quartier sont ouvertes

Depuis 2021, les habitants des quartiers des bords de Seine, du Centre et Saint-Louis peuvent exercer la fonction de conseillers de quartier.

Lors du Conseil municipal du 15 novembre 2021, la Ville a approuvé à l'unanimité la constitution de 3 conseils selon un périmètre restant fidèle à l'histoire de la ville et en tenant compte des projets d'avenir : Bords de Seine, Centre, Saint-Louis. Depuis cette date, une vingtaine de Carriérois ou Carriéroises ont pu proposer à la Mairie des solutions afin d'améliorer le confort de vie des usagers. Leurs mandats durant trois ans, les membres de ces conseils doivent être maintenant renouvelés. Pour être membre d'un conseil de quartier, il faut habiter et/ou travailler dans le quartier et avoir au moins 16 ans. Il n'est pas possible de participer à plusieurs conseils de quartier. Si vous souhaitez postuler, il vous faudra adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire, accompagnée d'une lettre de motivation, par mail (cabinet@carrieres-sous-poissy.fr) ou par courrier (Hôtel de Ville - 1, Place Saint Blaise). ■

EN BREF

POISSY

Le meilleur croissant d'Île-de-France est Pisciacais

Le pâtissier de la boulangerie Au Soleil, Didier Ledemé, a terminé à la première place du concours du meilleur croissant au beurre d'Île-de-France, le mardi 28 mai dernier à la Fédération de la boulangerie-pâtisserie de l'Essonne du Val-d'Oise et des Yvelines, au Chesnay-Rocquencourt.



@AU SOLEIL BY MICKAËL FORCHER

En 2021, il était arrivé à la seconde place, derrière celui qui allait remporter le titre au niveau national.

Déjà lauréat du concours du meilleur pain au chocolat il y a 2 ans, voilà que le maestro pisciacais du petit déjeuner a encore frappé : le pâtissier de la boulangerie Au Soleil, Didier Ledemé, a remporté le trophée du meilleur croissant d'Île-de-France, mardi dernier.

L'habitué des concours s'est vu remettre son prix au Chesnay-Rocquencourt, plus précisément à la Fédération de la boulangerie-pâtisserie de l'Essonne du Val-d'Oise et des Yvelines. De quoi garnir son armoire à trophées, déjà bien étoffée : en 4 ans, il a déjà remporté 15 concours pour ses créations, lui qui, au-delà de la pâtisserie, est également glacier et confiseur. Mais il n'avait encore jamais été sacré au niveau régional pour ses croissants : en 2021, il était arrivé à la seconde place, derrière celui qui allait remporter le titre au niveau national. Et si notre pâtissier pisciacais remportait ensuite le titre de champion de France ? ■

POISSY

Des élèves pisciacais rallument la flamme de la tombe du soldat inconnu

Les élèves des classes de CM2 des écoles Victor-Hugo et des Sablons participaient au projet « *des Invalides à l'Arc de Triomphe* ». Ils se sont donc rendus à Paris le 28 mai afin de raviver la flamme du soldat inconnu.

Allumez le feu. Afin de perpétuer le devoir de mémoire, une soixantaine d'élèves de CM2 des écoles Victor-Hugo et Les Sablons de Poissy ont participé au projet « *Des Invalides à l'Arc de Triomphe* ». Après une visite du musée de l'Armée aux Invalides – où ils ont pu découvrir l'histoire des conflits sous le prisme de l'histoire militaire de la France - les jeunes Pisciacais et leurs professeurs ont ravivé la Flamme du soldat inconnu sous l'arc De Triomphe

En effet, depuis l'an 2000, le ravivage n'est plus seulement réservé aux anciens combattants car de moins en moins nombreux à cause des années qui passent. Des mairies ou des écoles peuvent y participer. Il suffit pour elles d'en faire la demande auprès du Comité de la Flamme. Depuis le 11 novembre 1923, la flamme de la tombe du soldat inconnu est ravivée tous les jours à 18 h 30, même lorsque la France fut occupée entre 1939 et 1945. ■



VILLE DE POISSY

60 élèves de CM2 des écoles Victor-Hugo et des Sablons ont eu l'honneur de raviver la flamme du soldat inconnu.

MANTES-LA-JOLIE

« Messieurs Cognet et Diop ont menti ! »

SALONIC BRAMUDA

GY : Madame, Qui êtes-vous par rapport à monsieur Bordg ?
Mme Bordg : Je suis sa compagne, nous sommes fiancés.

Que s'est t'il passé le samedi 25 mai dernier ?
Nous nous sommes rendus à un événement de la ville en pleine journée avec mon fils de 5 ans, lors de notre ballade sur les lieux, Monsieur Diop a interpellé mon compagnon en lui reprochant de l'avoir filmé, ce qui n'est pas vrai et m'apparaît comme une excuse pour nous importuner. Très vite Monsieur Diop s'est emporté et a insulté à plusieurs reprises mon compagnon de « *Trou du cul* », en le menaçant « *tu vas voir* », et à essayé de le provoquer physiquement.

J'ai pris peur, je ne savais pas qui c'était, j'ai reculé de quelques pas pour protéger mon enfant.

Michaël est resté calme et lui a fait remarquer que nous étions en famille en lui demandant de nous laisser et qu'il ne l'avait à aucun moment filmé, Monsieur Diop a réagi avec violence en continuant de l'invectiver et en le giflant à 3 reprises avant de partir rapidement à l'arrivée d'un agent de sécurité.

Le maire de la ville était à proximité (quelques mètres seulement) et je confirme qu'il a vu la scène avant de rapidement tourner les talons après l'agression physique. Il y'avait également d'autres personnes que je ne connais pas et notamment un agent de la sécurité qui après avoir vu que la situation était revenue à son calme est reparti. Tout s'est passé très vite et je suis encore choquée de cet événement, je suis très discrète et c'était la première fois que j'accompagnais mon compagnon sur un événement de la ville.

Votre compagnon a t'il provoqué monsieur Diop ?
Absolument pas, Monsieur Diop l'a interpellé, Michaël était lui même spectateur de la scène et totalement pris au dépourvu cette sortie devait être familiale pour profiter du soleil et des activités pour mon enfant, c'est d'ailleurs Madame Bermann une conseillère de la majorité, qui nous a invité à nous y rendre lors d'une rencontre le matin même au centre ville devant la mairie.

Le maire a t'il assisté à la scène ?
Je confirme qu'il a observé les violences et a rapidement disparu dans la foule.

Comment expliquez-vous les mensonges du Maire et de Monsieur Diop ?
Le comportement de l'adjoint au Maire à l'encontre de notre famille est tellement lamentable et lâche que je pense qu'ils ne peuvent faire autrement que de nier les faits et connaissant l'atmosphère politique à Mantes-La-Jolie actuellement cela renforce mon sentiment d'acharnement vis-à-vis de mon conjoint et de son groupe politique.

Je ne pensais pas que cela pouvait s'étendre à notre famille et pourrait aller jusque-là et je reste très choquée par cet événement et le comportement violent et ridicule de cet élu.



DR

« Le comportement de l'adjoint au Maire à l'encontre de notre famille est tellement lamentable et lâche que je pense qu'ils ne peuvent faire autrement que de nier les faits ».

Ce que le maire a rapporté au *Parisien* est totalement faux, comme j'ai pu l'exprimer précédemment il a tout vu et était bien à proximité au moment des faits.

Dans quel état se trouve votre enfant ?
L'agresseur ne s'est a aucun moment inquiété de la présence de mon enfant, malgré l'insistance de Michaël sur le fait qu'il soit là et assiste à la scène. Étant donné que je l'ai rapidement mis contre moi pour ne pas qu'il puisse tout observer et il n'a heureusement pas été très choqué et affecté, mis à part un sentiment d'incompréhension et une journée qui a été gâchée. ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts
Propreté urbaine
Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Adresse : 12 rue des Closeaux 78200 Mantes-la-Jolie

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

MANTES-LA-JOLIE
Plus de 100 000 fichiers pédopornographiques retrouvés dans l'ordinateur d'un ancien professeur

Depuis plus de quinze ans, un ancien professeur habitant Mantes-la-Jolie téléchargeait et stockait des fichiers pédopornographiques. La Police en a saisis plus de 100 000 sur son ordinateur. Prétextant l'oisiveté, il a écopé de 3 ans de prison avec sursis le 30 mai.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***même si je les effaçais régulièrement en formatant mes disques durs, je finissais toujours par y retourner*** » **reconnaît l'ex-professeur.**

« *Je ne comprends pas* » s'exclame la présidente de la cour de la 6ème chambre correctionnelle de Versailles. En effet, ce Mantais de plus de 70 ans est un ancien professeur de lycée, reconnu par ses pairs, et n'a jamais eu aucun comportement déviant aussi bien avec les élèves que ses proches. D'ailleurs, le septuagénaire ne se considère pas comme un pédophile. Mais pourtant, à l'intérieur de son ordinateur personnel se trouvaient plus de 100 000 fichiers pédopornographiques. À la barre, il est hésitant. « *J'ai commencé à en consulter suite à mon divorce il y a de cela 15 ans*, explique-t-il, *même si je les effaçais régulièrement en formatant mes disques durs, je finissais toujours par y retourner* » L'ex-professeur reconnaît sans problème qu'il a un problème. « *C'est même un appel à l'aide*, explique son avocate, *en garde à vue il a tout de suite reconnu les faits.* »

« *Vous avez été au contact des jeunes, pourquoi est-ce différent ?* » demande la juge. Selon lui, les images reflétaient quelque chose de virtuel et avaient un côté « *déshumanisé* ». « *Mais maintenant j'ai compris grâce à des séances avec une psychothérapeute que derrière tout cela, il y avait sûrement absence de consentement* » clame-t-il. Une psychothérapeute qu'il aurait sûrement dû voir il y a de cela deux ans, quand les forces de l'ordre l'avait déjà arrêté pour les mêmes faits : « *Durant ce laps de temps j'avais même réussi à me contrôler. Je pensais que cela serait comme quand j'ai arrêté de fumer, en 24 heures, c'était terminé.* »

Aux réquisitions de la procureure de la République, la cour a décidé la peine maximale recommandée. Le Mantais écope de 3 ans de prison avec sursis assortis d'un suivi socio-judiciaire de 5 ans. Durant cette période, il devra consulter un professionnel de santé. « *Si vous commettez une autre infraction ou que vous ne respectez pas les conditions du suivi, vous purgerez alors les 3 ans* » avertit la présidente de la cour. Par ailleurs, il sera inscrit au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. ■

TRIEL-SUR-SEINE
Une prostituée colombienne entre la vie et la mort

Dans la nuit de dimanche à lundi, un homme a fait irruption dans un appartement situé à Triel-sur-Seine. Il a alors tiré sur deux femmes originaires de Colombie dont le pronostic vital de l'une est encore engagé.

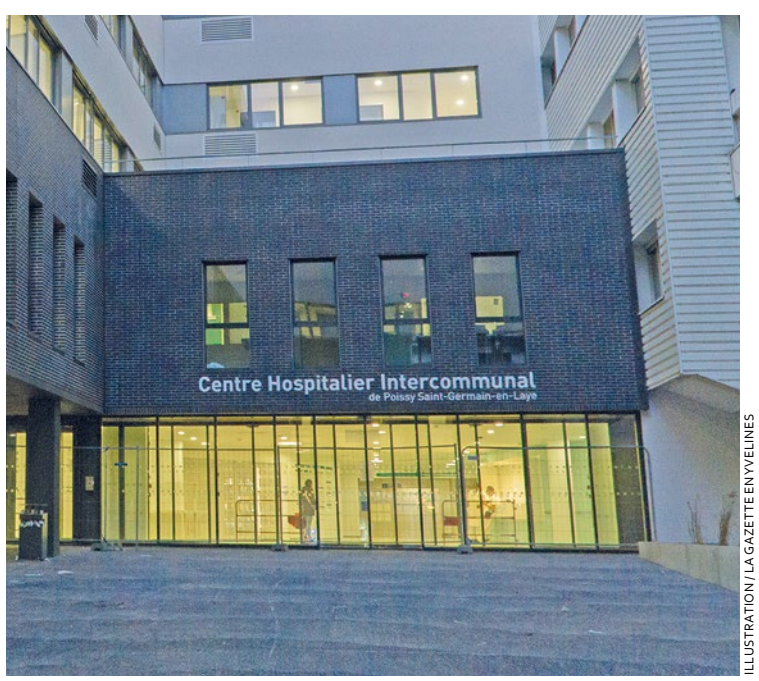


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Blessée à la nuque à cause de coups de feux, elle a été transportée à l'hôpital de Poissy.

Règlement de compte dans le milieu du proxénétisme ? Agression par appât du gain ? La police de Versailles va devoir enquêter les prochains jours sur une fusillade qui a eu lieu dans un appartement à Triel-sur-Seine.

En effet, comme le relate *le Parisien*, deux Colombiennes, une de 46 ans et une de 50 ans, ont essuyé des coups de feu de la part d'un homme décrit comme « *portant des dreadlocks et armé d'un fusil de chasse* ». Malheureusement, certains de ces tirs ont fait mouche, touchant la plus âgée des deux. Blessée à la nuque, elle a été transportée à l'hôpital de Poissy.

Elles attendaient un client

Selon le quotidien d'informations régionales, les deux femmes exerçant le métier de prostituée, attendaient un client dans la nuit du 2 au 3 juin quand elles ont vu leur agresseur toquer à la porte. Celui-ci est tout de même reparti avec 6 000 euros en liquide. ■

TRAPPES
Ils piègent une bande rivale et s'acharnent sur eux

Le 30 avril, alors qu'ils étaient en voiture, plusieurs jeunes ont bloqué trois personnes d'une bande rivale au niveau de la place Charles de Gaulle. Deux des agresseurs comparaissaient le 30 mai au tribunal judicaire de Versailles.

Il y avait un côté film américain. Une Clio beige circule à l'intérieur de Trappes quand elle est prise en chasse par deux autres véhicules du même type. Malheureusement pour elle, la Renault se fait prendre en sandwich au niveau de la place Charles-de-Gaulle et plusieurs jeunes sortent afin d'aller les fracasser. Il s'agit d'individus d'une bande rivale. Les trois personnes à l'intérieur de la Clio sont expulsées manu militari et sont rouées de coups. L'un d'entre eux aura même le poumon droit décollé et souffrira d'un pneumothorax.

Toutefois, plusieurs bons samaritains viennent en aide aux victimes dont une conductrice de bus et les assaillants finissent par déguerpir car la police a aussi été avertie par des témoins habitant les immeubles aux alentours. Les forces de l'ordre vont alors exploiter les caméras de surveillance afin de trouver les coupables car les victimes refusent de témoigner par « *peur de représailles* ». 5 personnes sont alors identifiées mais seulement deux comparaissaient au tribunal judiciaire de Versailles, le reste des accusés étant mineurs.

Durant cette séance du 30 mai, les deux hommes, amis d'enfance et nés à seulement deux jours d'intervalle, nient en bloc. Leurs avocates pointent également quelques manques dans la résolution de l'enquête – notamment l'étude des bornages téléphoniques ou le fait qu'il n'y ait qu'un témoin reconnaissant chacun des coupables – mais cela n'empêchera pas le couperet de tomber : 2 ans de prison dont 1 avec sursis. ■



ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

Durant cette séance du 30 mai, les deux hommes, amis d'enfance et nés à seulement deux jours d'intervalle, nient en bloc.

MANTES-LA-VILLE
Un motard meurt au niveau de la sortie de l'A13

Samedi en fin d'après-midi, un homme de 40 ans conduisant une moto est décédé suite à une glissade au niveau de la sortie de l'autoroute A13.

Le temps a dû être responsable de la malheureuse glissade qui a coûté la vie d'un homme de 40 ans. Comme nous l'apprend *Mantes Actu*, ce motard s'engageait sur la bretelle de sortie de l'autoroute A13 au niveau de Mantes-la-Jolie le 1er juin aux alentours de 18 h. Sauf que le véhicule chute et finit au sol, tout comme son conducteur. Les sapeurs-pompiers sont alertés par des témoins mais lorsqu'ils arrivent, le cœur du quarantenaire ne bat plus.

Ils essaient tant bien que mal de le ranimer mais en vain, les médecins prononcent son décès. Une enquête a toutefois été ouverte afin de déterminer la cause de l'accident. ■



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du 2 au 3 pièces et maison 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION

COGEDIM

POLYCITÉS

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALD**ORB. 05/2024.

SPORT

MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

FC Mantois : les seniors masculins finissent sur une défaite, les filles triomphent

Défaits à domicile par le Plessis Robinson samedi dernier (3-4), les joueurs du FC Mantois bouclent la saison 2023-2024 à la 5ème place de la poule A de Régional 1. Les Féminines, elles, ont remporté la coupe des Yvelines.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les seniors du FC Mantois terminent à la 5ème place de la poule A de Régional 1 avec 32 points.

Au moins, les spectateurs du stade Aimé Bergeal auront vu de nombreux buts pour la dernière journée du championnat, le samedi 1er juin dernier. Pour sa dernière sortie de l'année, le FC Mantois s'est incliné à domicile face au Plessis-Robinson, après une rencontre riche en buts et en rebondissements (3-4) qui aura eu le mérite de divertir les spectateurs mantais.

Ils terminent ainsi à la 5ème place de la poule A de Régional 1 avec 32 points, derrière Saint-Brice et les Claye Souilly qui comptent 34 points, et devant Houilles et leurs 29 unités. Les Mantevillois évolueront donc bien en Régional 1 la saison prochaine, et croiseront leurs voisins de l'OFC les Mureaux, relégués après leur dernière place en National 3.

Mais le club avait tout de même de quoi se réjouir en cette fin de saison : l'équipe senior féminine a remporté la coupe des Yvelines, samedi dernier, en battant Trappes en finale sur la plus petite des marges (1-0), au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy. La fête était encore plus belle sachant que quelques heures plus tôt, sur le même terrain, l'équipe U15 féminine à 8 a elle aussi glané le trophée départemental en disposant de Fontenay-le-Fleury, sur le même score de 1-0.

Les deux équipes avaient d'ailleurs également remporté le titre dans leur championat respectif (R3 pour les seniors, R2 pour les U15). Une belle conclusion pour une saison plus que réussie du côté des filles du FC Mantois : les U13 et U18 ont été sacrées championnes des Yvelines de futsal. ■

Inscriptions pour les jeunes ce samedi

Le club a d'ores et déjà annoncé la date des inscriptions pour la saison 2024-2025 : cela se passera ce samedi 8 juin, dès 9h au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville pour les jeunes nés en 2018. « *Il y a une liste d'attente pour les 2016-2017* », précise le club, qui maintient son accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

PADEL

La Région finance un nouveau complexe de padel à hauteur de 381 000 euros

Le conseil régional d'Île-de-France a annoncé son soutien à la création d'un nouveau complexe de padel à Mantes-la-Jolie, via un financement de 381 000 euros voté à l'occasion d'une commission permanente.

Déjà présent sur l'île aux Dames avec 2 courts à disposition de l'AS Mantaise de tennis, voilà que le padel s'apprête à se faire une place de choix à Mantes-la-Jolie : la commission permanente de la Région Île-de-France, qui s'est tenue le jeudi 30 mai dernier, a voté en faveur de la création d'un complexe de padel à hauteur de 381 000 euros. Celui-ci devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2025.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Un projet qui s'inscrit dans la volonté de la section tennis de l'AS Mantaise de développer la pratique, qui ne cesse de se développer en France.

Un projet qui s'inscrit dans la volonté de la section tennis de l'AS Mantaise de développer la pratique, qui ne cesse de se développer en France. « *Le padel est le sport avec le plus gros taux de croissance au monde*, déclarait Benjamin Blot, président du club. *Il y a un an dans nos colonnes. L'AS Mantaise était précurseur, en étant le premier club de la région avec des cours de padel* ». Benjamin Tison, qui était numéro 1 français de la discipline il y a encore quelques mois, est d'ailleurs un enfant du club et a même été coach au sein du club mantais. ■

RUGBY

Pour sa 2ème édition, *Drop en Seine* transforme l'essai à Magnanville

Une centaine d'enfants venus des communes du territoire se sont affrontés lors d'un tournoi sous la forme d'une coupe du monde, le mercredi 29 mai à Magnanville, à l'occasion de la 2ème édition de l'événement au complexe Firmin Riffaud.

À chaque équipe son drapeau : des jeunes venus des quatre coins de la Vallée de Seine ont participé à leur propre coupe du monde de rugby, le mercredi 29 mai à Magnanville, dans le cadre de l'événement *Drop en Seine*. Ils étaient une centaine à découvrir le rugby sur le terrain du complexe Firmin Riffaud, avec chaque commune représentant un pays participant aux prochains Jeux Olympiques de Paris. Mais « *pas question de challenge, l'objectif était de découvrir la discipline dans la convivialité* », précise la commune.

10 communes ont pris part à cette deuxième édition : Les Mureaux, Aubergenville, Mantes-La-Ville, Epône, Beynes, Buchelay, Limay, Bouafle et bien sûr Magnanville. En marge de l'événement, d'autres animations se sont déroulées tout au long de la journée comme des ateliers sportifs, une démonstration de break dance par la Compagnie Start to Step, ou encore la réalisation d'une fresque par le grapheur Hassan Dek. Une journée réussie, en somme, dans le monde de l'ovalie. ■



VILLE DE MAGNANVILLE

Chaque commune représentait un pays participant aux prochains Jeux Olympiques de Paris.

FOOTBALL

La Coupe des Nations Mantaise revient ce week-end

Tous les week-ends du 8 au 30 juin, le stade Jean-Paul David de Mantes-la-Jolie accueillera les rencontres de l'édition 2024 de la Coupe des Nations Mantaise.

L'année dernière, le Maroc et l'Algérie avaient offert une finale survoltée au public du stade Jean-Paul David, à l'occasion la *Coupe des Nations Mantaises 2023*. À l'arrivée, ce sont les Fennecs qui se sont imposés, soulevant le trophée pour la seconde année consécutive. Réussiront-ils la passe de 3 ? Premiers éléments de réponse ce week-end, à l'occasion du coup d'envoi de l'édition 2024 de la CAN mantaise.

Les premiers matchs de poules débuteront ce samedi 8 juin. À compter de cette date, la compétition se déroulera tous les week-ends, jusqu'à la grande finale du dimanche 30 juin. On connaît déjà la composition des groupes : la Gambie, la France, le Nigéria et l'Égypte composent le groupe A, tandis que la Turquie, le Portugal, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie se trouvent dans le groupe B. Dans le groupe C, on retrouve le Mali, le Sénégal, le Ghana et la République Démocratique du Congo, et enfin, le groupe D est composé de la Guinée-Bissau, du Cameroun et des deux finalistes, l'Algérie et le Maroc. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Voilà plusieurs années que la CAN des quartiers anime le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie.

DITES OUI
À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher…



E.Leclerc MANTES-LA-VILLE

RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE

Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

CHANTELOUP-LES-VIGNES

30 ans après, Mathieu Kassovitz revient sur les traces de *la Haine*

Plus de trente ans après le tournage de *la Haine*, Mathieu Kassovitz est revenu à Chanteloup-les-Vignes le 31 mai. Alors qu'il prépare l'adaptation de son film en comédie musicale, le réalisateur a échangé avec les élèves de 3ème du collège René-Cassin.

AURELIEN BAYARD



LA GAZETTE EN YVELINES

Après plus d'une heure de questions-réponses, Mathieu Kassovitz repart. Non pas pour rejoindre directement Paris mais pour aller à la rencontre de ses « *potes d'il y a 30 ans* ».

« *Pourquoi ce titre ?* » demande un élève de la 3ème 2 du collège René Cassin. « *Cela représentait la haine que les jeunes avaient envers la police et vice-versa* » explique Mathieu Kassovitz, présent dans l'établissement scolaire le 31 mai afin de parler de son film culte qu'il va adapter en comédie musicale. Toutefois, le réalisateur avait joué au filou avec le maire de l'époque Pierre Cardo. « *Dans le scénario que je lui avais transmis, c'était écrit « droit de cités », sinon il n'aurait jamais accepté ma venue* » avoue le metteur en scène d'un ton malicieux. Toutefois, le politicien avait sans l'ombre d'un doute le sourire jusqu'aux oreilles en lui annonçant la couleur : « *Maintenant, il va falloir vous faire accepter par le quartier* ». En effet, alors que Kassovitz, Vincent Cassel, Saïd Tagmaouï et Hubert Koundé viennent à peine de poser leur valise dans un appartemen situé non loin de la gare, des cailloux sont jetés sur leurs fenêtres.

« *Ils nous prenaient pour des flics infiltrés. Ensuite les gars ont été clairs, jamais une caméra ne filmerait la Noé* », se remémore le réalisateur. Toutefois, après discussions avec certains grands frères comme Abdel Moulah, l'équipe du film peut enfin s'installer. Même si cela donne le droit à quelques anecdotes. « *Un jour on se fait voler nos talkies-walkies, et on entendait les gars discuter entre eux car ils n'avaient pas changé la fréquence. « Mohammed rend le matériel j'ai reconnu ta voix ! » Et lui il répond « non, ce n'est pas moi » tranquillement* » narre-t-il, hilare.

N° 2 au box-office italien récemment

Autre interrogation de la part d'une élève : « *Et le fait que cela soit un film culte ?* ». Pour le coup, Mathieu Kassovitz ne l'avait pas vu venir. Le récipiendaire du prix de la mise en scène au *Festival de Cannes 1995* savait qu'il se lançait dans un projet atypique, « *hormis Costa Gravas et Ken Loach, peu de réalisateurs s'intéressaient à ces thématiques* », que son père lui-même ne comprenait pas : « « *Pourquoi tu traînes avec ces racailles ?* » *me demandait-il, « mais papa, cela pourrait être tes enfants, ton frère !* » ». Le presque soixantenaire feint-il la modestie ? Quoiqu'il en soit, *La Haine* avait ramené deux millions de personnes dans les salles obscures et traverse toujours aussi bien les années. Récemment, 170 cinémas italiens ont décidé de le rediffuser et le film s'est hissé à la deuxième place du box-office.

Par ailleurs, le réalisateur n'était pas venu seulement pour répondre aux questions des collégiens mais également faire passer quelques messages : « *Vous avez bénéficié du combat de vos grands frères qui ont changé la définition du mot quartier. Maintenant des personnes qui en sont issues sont partout dans les médias comme Omar Sy et Jamel Debbouze.* » De plus, il a tenu à rappeler que la haine ne mène à rien. C'est pour cela que la fin du long métrage reste mystérieuse. Que cela soit le policier ou Hubert qui meurt, un embrasement surviendrait. « *Mais peut-être que la comédie musicale répondra à cette question* » lance un Kassovitz énigmatique.

« *La haine ne mène à rien* »

Les nouveaux Vinz', Saïd et Hubert – Alexander, Samy et Alivor – ressentent déjà la pression sur leurs épaules. « *Nous voulons juste faire kiffer les gens* » annoncent-ils d'une seule voix. Des trois, c'est Alivor le plus marqué par le film. Également backeur pour Médine, le Havrais n'a pas hésité à s'engager dans différents combats comme « *Justice pour Adama* » en remixant la chanson *Arrêt du Cœur* ainsi qu'en participant à plusieurs manifestations. « *Finalement, on ignore beaucoup de choses, les personnes de la campagne ne connaissent pas les jeunes des cités, et inversement* » philosophe-t-il.

Enfin, après plus d'une heure de questions-réponses, Mathieu Kassovitz repart. Non pas pour rejoindre directement Paris mais pour aller à la rencontre de ses « *potes d'il y a 30 ans* » comme Mouna qui l'attendait sur le parvis de l'établissement scolaire, puis pour manger avec les « *grands-frères* ». ■

MANTES-LA-JOLIE

Le youtubeur Nota Bene raconte l'histoire de la ville

Le Youtubeur Nota Bene, alias Benjamin Brillaud, a sorti une vidéo la semaine dernière sur l'histoire de Mantes-la-Jolie. Du Moyen-âge à nos jours, découvrez comment la cité mantaise s'est façonnée.

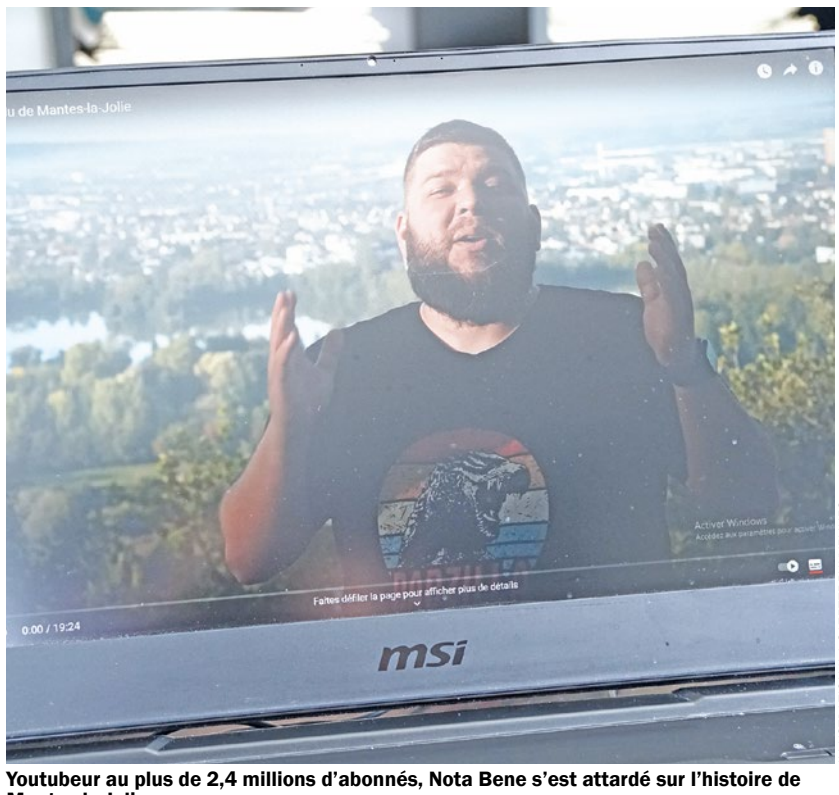


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Youtubeur au plus de 2,4 millions d'abonnés, Nota Bene s'est attardé sur l'histoire de Mantes-la-Jolie.

« *Mes chers camarades, bien le bonjour* ». Habituellement, le Youtubeur aux plus de 2,4 millions d'abonnés Benjamin Brillaud – alias Nota Bene - évoque des batailles historiques ou des événements de grande ampleur. Mais cette fois-ci, le barbu débonnaire s'est intéressé à Mantes-la-Jolie. La semaine dernière, il a donc évoqué les diverses influences qui ont façonné la cité mantaise.

« *Depuis le Haut Moyen Âge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le destin des Mantais a été très lié à celui des dirigeants français, car les rois et les empires se sont effondrés, mais les Mantais, eux, sont toujours là* » indique-t-il dans le descriptif de sa vidéo qui dure une vingtaine de minutes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, sa production a été visionnée plus de 150 000 fois, ce qui semble être dans la moyenne après une semaine de parution. ■

MÉZY-SUR-SEINE

Une guinguette pour la bonne cause

Le Lions Club Meulan-Les Mureaux organisera, comme chaque année, la Guinguette de Mézy le samedi 22 juin dans le parc de la Mairie. L'orchestre KypRock'o et DJ Braz seront chargés de l'ambiance durant la soirée, tandis que pour ce qui est de la restauration, 3 food-trucks seront sur place lors de l'événement. La buvette, quant à elle, sera assurée par les bénévoles du Lions Club. Les profits seront reversés, comme l'année dernière, à l'école des Chiens guide de Paris pour aveugles et malvoyants. ■

LIMAY

L'évènement *Limay sur Seine* revient les 21 et 22 juin



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Rendez-vous le vendredi de 15 h à minuit, et le samedi de midi à minuit.

Après le succès de sa première édition, l'évènement *Limay sur Seine* est de retour les vendredi 21 et samedi 22 juin prochains. Durant ces 2 jours de festivités, cap sur les bords de Seine de Limay, de l'entrée de ville à l'aire de jeux Corot, pour retrouver bon nombre d'animations gratuites adaptées pour toute la famille. Au programme : concerts en plein air, fanfares, jeux gonflables, balades en bateaux, village caribéen, ou encore spectacle de feu. Rendez-vous le vendredi de 15 h à minuit, et le samedi de midi à minuit. ■

REPORTAGE

4L Trophy : Elisa et Vincent, ambassadeurs de la solidarité au Maroc

Elisa (21 ans) de Magnanville et Vincent (24 ans) de Mantes-la-Ville se sont confiés au micro de *LFM* sur leur traversée des dunes du Maroc à l'occasion du rallye humanitaire *4L Trophy* en février dernier.



LFM RADIO

Les deux aventuriers sont donc passés par Biarritz et l'Espagne pour atteindre le Maroc.

Le *4L Trophy* est un rallye étudiant solidaire qui se déroule chaque année au Maroc. Les participants parcourent des milliers de kilomètres à bord d'une Renault 4L.

Les deux aventuriers sont donc passés par Biarritz et l'Espagne pour atteindre le Maroc, où commençait une étape à la boussole. Vincent relate une expérience dans le désert fatigante et périlleuse : « *On s'est ensablés plusieurs fois dans le désert du Maroc où on s'est entraidés pour s'en sortir* ». Elisa précise néanmoins que c'est une expérience coûteuse avec un « *budget assez intense* » et un « *sérieux travail de recherche* ». Ils ont dû monter des dossiers de sponsoring et même faire appel aux dons de leurs amis et familles respectives.

Dans un esprit de solidarité, les équipages comme Elisa et Vincent sont invités à soutenir l'action d'Enfants du désert (association à but non lucratif) en acheminant des dons matériels.

Sponsorisés par le Leclerc d'Anet qui leur a laissé leurs portes ouvertes pour faire appel à la générosité des clients, Elisa et Vincent ont alors pu récolter de nombreuses fournitures scolaires. Un moyen de laisser une empreinte de leur aventure dans le quotidien des écoliers du désert.

Une expérience enrichissante

Grâce au soutien financier des « *trophistes* » envers l'association, 26 salles de classe ont pu voir le jour, dont une école pour enfants en situation de handicap, et chaque année leurs dons matériels permettent d'équiper 20 000 enfants de toute la région.

Pour Elisa et Vincent, ce fut une expérience enrichissante. Raison pour laquelle les deux aventuriers seront une nouvelle fois au point de départ du *4L Trophy*. Mais cette fois-ci, ils seront accompagnés de leurs amis pour dompter les dunes du Maroc. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur *LFM 95.5* et sur lfm-radio.com.

LEVEL UP

7 ans après son premier passage, Awa Imani revient sur *LFM Radio*

La chanteuse Awa Imani était de retour sur les ondes du 95.5 le 28 mai. Elle en a profité pour annoncer ses perspectives pour l'année 2024 comme son nouvel album qui sortira prochainement.

Pour Awa cette année 2024 s'annonce très prometteuse. Après de nombreux succès, comme avec le titre « *Chocolat* » en featuring avec Lartiste (certifié double disque de diamant ; + 500 millions de vues pour le clip) ou encore « *Célébration* » (classé n°1 dans plusieurs pays ; certifié double disque de platine) hymne emblématique des années 2000 au côté du groupe de rap 113. Non. Nous n'avons pas oublié tous ses hits qui ont bercé notre jeunesse.

Après plusieurs collaborations avec des grands noms du monde de la musique urbaine (Soprano, Rohff, Kery James, S.Pri Noir, Admiral T, etc.), Awa Imani revient aujourd'hui avec deux nouveaux titres. « *Double Jeu* » en featuring avec la chanteuse Lyna Mahyem et plus récemment en ce mois de Mai avec « *Vrai Djo* » toujours disponible sur toutes les plateformes de streaming.

Nous avons hâte de voir ce que la suite réserve pour Awa Imani et de découvrir son deuxième album qui sera disponible courant 2024. En attendant pour suivre toute son actualité, direction Instagram : @awaimani_officiel ainsi que l'interview dans son intégralité disponible en podcast sur notre site internet www.lfm-radio.com. ■

Level Up, présenté par Popo, tous les jours de 16h30 à 19h30 sur le 95.5FM.



LFM RADIO

Awa Imani dans les studios de *LFM Radio*.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		4	8			5	7	
	8						6	
1	7	6	9	3				
6	1				3	8	5	7
		7		8	9			
		8	6	5				1
8			7	9		6		2
	6			1	8			
		1	5				3	

SUDOKU : niveau difficile

	3				9		7	
6				2			4	
		2	7		1			6
			6			9	5	
				7			1	
7	6		8		5			
			5	4				
	4					7		
	2	6		8			9	

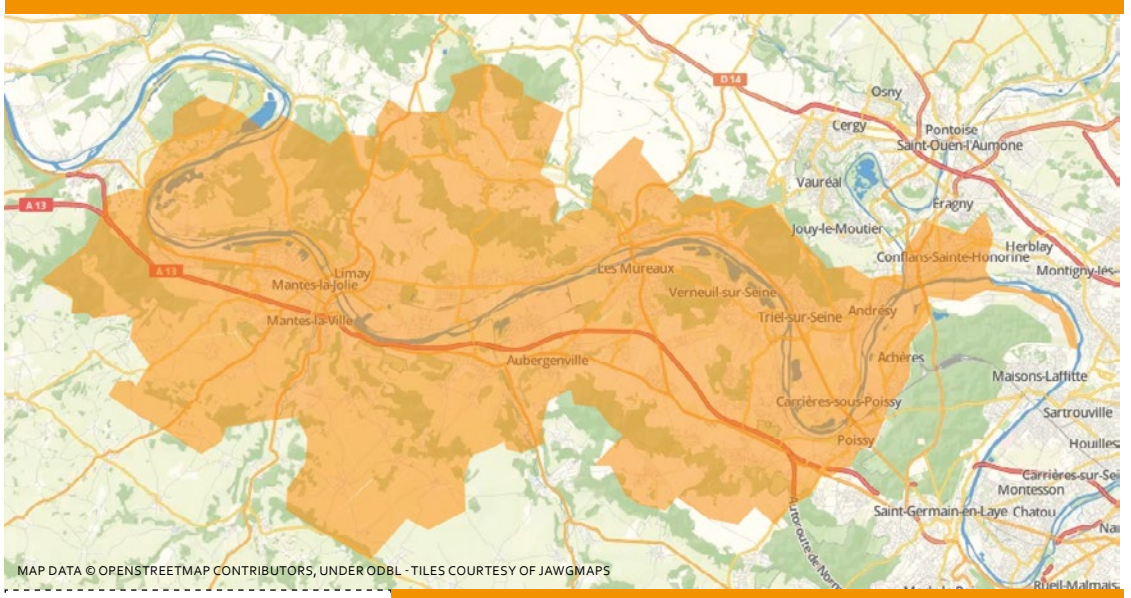
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°392 du 29 mai 2024 :

7	8	5	6	9	1	3	4	2
9	4	2	7	3	5	8	6	1
3	1	6	4	8	2	9	7	5
6	7	1	3	2	4	5	8	9
8	5	4	9	1	6	7	2	3
2	9	3	8	5	7	4	1	6
1	2	8	5	4	9	6	3	7
5	3	7	1	6	8	2	9	4
4	6	9	2	7	3	1	5	8

6	7	2	4	8	3	9	5	1
3	5	9	2	1	6	4	8	7
1	8	4	5	7	9	2	6	3
4	2	3	8	5	1	6	7	9
9	6	7	3	2	4	5	1	8
5	1	8	9	6	7	3	4	2
8	9	1	6	3	5	7	2	4
2	4	5	7	9	8	1	3	6
7	3	6	1	4	2	8	9	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Mentor & Moi



Devenez **Mentor** !

Étudiants ?

Vous recherchez un job rémunéré et solidaire ?

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi

Région îledeFrance

Cofinancé par l'Union européenne

Yvelines
Le Département